

**DÉCLARATION DE LA FÉDÉRATION FO SPSS**  
**RÉUNIE EN CONFÉRENCE DE BRANCHES DU 3 AU 6 JUIN 2024**  
**A LA LONDE-LES-MAURES**

Réunis en conférence des branches à La Londe-les-Maures, les administrateurs de la Fédération des personnels des services publics et des services de santé FO tiennent à rappeler qu'ils s'inscrivent totalement dans les déclarations du CCN de Chalon-sur-Saône de mars 2024. Ainsi attachés de façon indéfectible à notre indépendance, comme la Confédération FO, la Fédération ne donnera pas de consigne de votes pour les élections du 9 juin 2024.

Aussi, devant la situation internationale, préoccupante à plusieurs titres, la Fédération dans le prolongement de la Confédération, appelle à l'arrêt de toutes les guerres, notamment celle en Ukraine et en Palestine.

Force Ouvrière depuis des mois, appelle les gouvernements à l'arrêt de ces conflits où les travailleurs paient un lourd tribut dans la folie guerrière de certains. Ainsi, parce qu'il s'inscrit dans cette ligne, la Fédération apporte tout son soutien à notre camarade Cyrille Venet, dont un tract signé en tant que secrétaire général du SNMH FO, interprété et apprécié au regard du code de déontologie médicale, le place dans une situation où l'Ordre des médecins pourrait émettre une sanction à son encontre sur plainte d'une association. La Fédération et la Confédération ne peuvent accepter que cette interprétation modifie le sens des positions de Pain, Paix et Liberté que nous défendons.

La Conférence au regard de la situation générale et des éléments portés par le Ministre GUÉRINI dans la presse, dénonce la volonté du gouvernement d'opérer par la future Loi fonction publique la plus grande attaque contre le statut et la fonction publique de carrière jamais opérée. La Conférence s'oppose à toutes mesures présentées dans la presse dans le projet de loi principalement la suppression des catégories A, B, C, et au-delà dans les propositions des rapports « Ravignon » et « Woerth » présentés ces derniers jours, qui détruiraient l'unicité des trois versants de la fonction publique, accentueraient l'inégalité de traitement des fonctionnaires, introduiraient le mérite à l'heure où nous cherchons des leviers d'attractivité et de fidélisation des agents.

Ce même rapport « Ravignon », qui pour réduire la dette publique dans la fonction publique territoriale, préconise le renforcement de la libre administration, la simplification des normes, la réduction des coûts de gestion des ressources humaines des collectivités, par :

- Des économies financières qui impacteront directement le quotidien des agents, avec par exemple au travers d'un allègement des obligations employeurs en matière de santé au travail, la suppression pure et simple des comités médicaux.
- Des préconisations en matière salariale avec par exemple la fin de la NBI, et une intégration de celle-ci dans le régime indemnitaire (RIFSEEP).
- Une gestion des effectifs simplifiée et moins contraignante avec la suppression de délibération en assemblées en cas de création et suppression de postes. Cette gestion des effectifs permettra de favoriser le recrutement de contractuels au détriment des fonctionnaires.

Plus que jamais les rapports « Woerth » et « Ravignon » font des agents publics une variable d'ajustement des finances publiques.

La Conférence se félicite du succès de la manifestation organisée par son Union nationale de la santé privée, le 30 mai devant le ministère de la Santé.

500 manifestants issus des établissements du secteur de la santé privée lucrative ou associative, du secteur médico-social se sont mobilisés avec comme revendications, l'augmentation générale des salaires dans toutes les conventions et l'extension des 183 euros à ceux qui sont encore exclus.

Face à la dégradation des conditions de travail, aux difficultés de recrutement, à la « smicardisation » des personnels, le gouvernement doit entendre nos revendications.

La Conférence condamne le projet gouvernemental et patronal de mise en place d'une convention collective unique dans le secteur non lucratif. Ce projet a comme principal objectif de mettre en place le salaire individualisé à la main de l'employeur. La Conférence s'insurge contre le deal financier passé entre le gouvernement et la FHP, alors que le secteur lucratif se gave déjà d'allègements de cotisations sociales et d'allègements fiscaux qui tombent tous les mois dans les poches des actionnaires et refuse d'augmenter les salaires.

La Conférence se félicite de la mobilisation de l'AP-HP, porteur de plus de 10 000 signatures pour l'obtention de « 2000 euros pour tous » à l'occasion des Jeux Olympiques.

La Conférence appelle l'ensemble de ses adhérents à se mobiliser pour faire voter FO aux prochaines élections des toutes petites entreprises (TPE).

Concernant le grand âge, la LOI du 8 avril 2024 portant mesures pour bâtir la société du « bien vieillir » ne solutionnera pas les problèmes concernant la prise en charge des personnes vieillissantes. Sur le papier, cette Loi qui, au premier abord semble pleine de bon sens, est vide.

Tout doit aller vite, des mises en place entre juin 2024 et janvier 2025, un bémol : avec quel budget ? Avec quel personnel ? Quand on sait que nous sommes loin du ratio du 1 pour 1.

Rien non plus sur la création de places d'accueil permanent dans des structures...

Nous attendons avec beaucoup d'inquiétude la LOI de finances de la sécurité sociale pour 2025, qui nous donnera peut-être une meilleure visibilité de l'application de cette Loi.

La Conférence donne mandat au bureau fédéral et au secrétariat fédéral pour mettre en œuvre, dans le plus large consensus, toutes les actions et manifestations pour combattre ces attaques sans précédents et continuer de porter les revendications salariales et sur les conditions de travail arrêtées lors de notre congrès à Dijon.

**La Fédération FO SPSS.**

Déclaration adoptée par la conférence à l'unanimité  
moins une abstention, à La Londe-les-Maures, le 6 juin 2024.